

Pro Senectute : pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **8 (1978)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRETARIATS CANTONAUX :

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 3, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Les interviews d'«Aînés»

Hans-Peter Tschudi

ancien président
de la Confédération,
président de la Fondation
Pour la Vieillesse:

La Suisse: un bon climat social

L'AVS?

Une des meilleures du monde

Nous sortons du tunnel.

Mais il y en aura d'autres...



En 1971, au moment de la 8^e révision de l'AVS, nous avons interviewé, à Berne, le conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi dans son bureau de ministre de l'Intérieur (voir «Aînés» n° 11/71). Sept années se sont écoulées depuis lors, des années difficiles, angoissantes, pendant lesquelles le monde a subi les effets dévastateurs d'une crise économique aiguë; une crise qu'il n'a pas encore entièrement jugulée.

Désireux de faire le point sur l'évolution sociale en Suisse, singulièrement sur l'avenir de notre AVS au moment où le peuple s'est prononcé sur la 9^e révision, nous avons rendu une nouvelle visite à M. Tschudi, en sa qualité de président de Pro Senectute et de grand spécialiste des questions qui nous préoccupent tous.

Une carrière exemplaire

Président de la Fondation Pour la Vieillesse depuis une dizaine d'années — il succéda à ces responsabilités à l'ancien conseiller fédéral Philippe Etter — M. Hans-Peter Tschudi est citoyen bâlois. C'est dans sa ville natale qu'il reçut son doctorat en droit après publication d'une thèse sur le

droit au travail. A 25 ans, en 1938, il est déjà inspecteur du travail et des fabriques dans son canton. C'est à ce moment-là qu'il adhère au Parti socialiste. Il devient conseiller d'Etat, chef du Département bâlois de l'intérieur, en 1953. Sept années plus tard, il entre au Conseil fédéral où il dirigera l'Intérieur pendant 14 ans, jusqu'en 1973. M. Tschudi a derrière lui une carrière exemplaire... qui se poursuit puisqu'il enseigne actuellement le droit social aux Universités de Berne et de Bâle.

Un sujet préoccupant: l'AVS

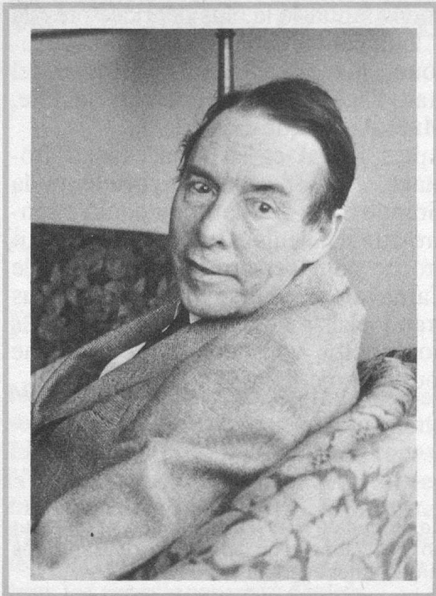
C'est dans son appartement tout proche du célèbre Zoo de Bâle que M. Tschudi, avec sa gentillesse coutumière, a reçu «Aînés». Il y a sept ans — notre journal en était à ses balbutiements — le conseiller fédéral nous avait fait part de ses encouragements et nous avions apprécié l'intérêt manifesté par lui à l'égard d'«Aînés». A Bâle, l'autre jour, nous avons été heureux de lui apporter des nouvelles qui, visiblement, l'ont réjoui. Après avoir évoqué les ombres et lumières de cette époque au cours de laquelle notre journal devint le porte-parole de Pro Senectute pour la Suisse romande, nous avons parlé AVS, un sujet qui,

ces temps-ci, a occupé tous les esprits à l'occasion du scrutin du 26 février. L'AVS, les assurances sociales, en général, appartiennent à un domaine que l'ancien président de la Confédération connaît particulièrement bien, si bien même que ses réponses à nos questions sont d'une précieuse clarté, très vulgarisées, ce qui sera apprécié par les non-spécialistes.

«Aînés» — En octobre 71, vous avez bien voulu nous parler de la 8^e révision de l'AVS qui devait garantir le minimum d'existence, et vous annonciez le doublement des rentes dès 1973. Quelles réflexions l'évolution depuis 1971 vous suggère-t-elle?

H.-P. Tschudi — Avoir confiance en l'AVS c'est avoir confiance en le peuple suisse. Jusqu'à présent notre peuple s'est montré très positif. Il faut souhaiter que cette mentalité ne change pas. Evitons de nous plaindre et n'oublions pas que les révisions sont valables non seulement pour les personnes âgées, mais pour les générations qui montent. Notre peuple est raisonnable; dans ce pays la solidarité n'est pas un vain mot.

«A» — Vous affirmiez en 1971: «Lorsque nos projets auront été pleinement



«L'équilibre financier sera rétabli.»

réalisés, nous pourrions soutenir toute comparaison avec l'étranger.» Etes-vous toujours de cet avis? Les choses ont également bougé chez nos voisins...

H.-P. T. — Si tout est réalisé, nous aurons une des meilleures assurances vieillesse du monde, sinon la meilleure. L'Allemagne et l'Autriche sont proches de nous, mais chez elles l'assurance est proportionnelle aux cotisations payées. Certains pays ont des rentes plus élevées que les nôtres, les pays scandinaves, par exemple. Mais la rente y est payée plus tard que chez nous, dès 70 ans, par exemple. Il est donc difficile de comparer.

«A» — L'AVS a toujours eu son propre financement. En raison des difficultés financières de la Confédération, ce financement n'est-il pas menacé?

H.-P. T. — La 9^e révision rétablira l'équilibre. J'estime pour ma part qu'un refus du peuple serait grave. Quand «ça» commence à dégringoler, ça va vite...

«A» — Vous nous aviez dit: «La prospérité d'un pays est à la base de toute réalisation d'amélioration sociale.» Estimez-vous qu'on puisse, actuellement, parler de prospérité en Suisse?

H.-P. T. — Prospérité... c'est relatif! Disons que la situation de la Suisse est favorable. Cela est surtout dû au fait que notre peuple est travailleur, économe, et que notre gouvernement est stable. Depuis 1848 nous avons toujours su éviter les crises gouvernementales. La Constitution de 1848 a été faite de façon très habile, en tenant compte de tous les facteurs importants, du fédéralisme, par exemple.

Notre population sait faire preuve de pondération. Nous ne subissons pas l'influence des revendications sociales de l'étranger. Un petit peu à Genève, de temps à autre, peut-être.

«A» — En cas de nouvelle récession, vers quels problèmes nous acheminerions-nous?

H.-P. T. — Ne parlons pas de récession, mais de crise économique grave qui durerait longtemps. Le système social ne serait pas seul à souffrir, mais bien tout ce qui vit de l'économie. Les institutions culturelles elles-mêmes ne pourraient plus tourner. Nous sommes en train de surmonter la dernière récession, mais un petit pays est à la merci de la situation générale. Il lui est difficile, sinon impossible, de se défendre seul.

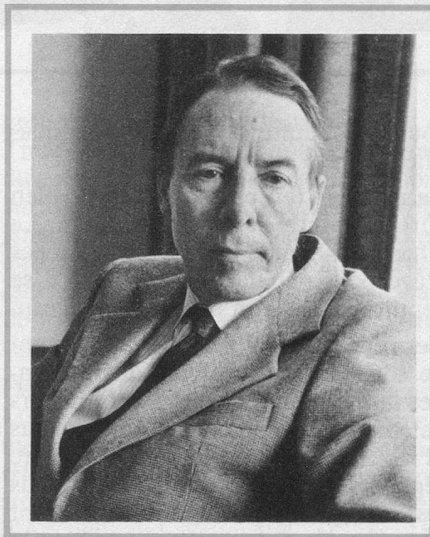
«A» — Notre AVS est-elle réellement sociale? Nombreux sont ceux qui demandent que les rentes soient supprimées pour les personnes disposant d'un revenu annuel de Fr. 100 000 et plus...

H.-P. T. — Le principe de l'assurance veut que celui qui paie davantage reçoive davantage. Riches ou pauvres, chacun reçoit. Relativement, proportionnellement, le petit reçoit plus... Je ne suis pas d'accord avec l'idée émise dans votre dernière question. Nous aboutirions à un système d'assistance publique. Le riche *peut* renoncer à sa rente en faveur d'une institution, d'une œuvre, de Pro Senectute, par exemple. Personnellement, je défends le système de l'assurance. C'est le meilleur système pour tous.

«A» — A votre avis, le climat social de la Suisse est-il aussi bon en 1978 qu'en 1971?

H.-P. T. — Oui, c'est un bon climat social. Comparé à ce que nous avons

«Riches ou pauvres, chacun reçoit.»



avant la dernière guerre, nous pouvons parler d'une véritable révolution. Avant la guerre, les personnes âgées ne touchaient rien. Ce qui a été réalisé est un véritable changement de système. Je vous le répète: une révolution!

«A» — Le nombre des retraités augmente sensiblement chaque année. A la longue, l'AVS ne va-t-elle pas s'essouffler?

H.-P. T. — Ce qui est important, ce n'est pas l'accroissement du nombre des retraités, mais bien la marche de l'économie. Si tout continue à marcher normalement, les rentes seront assurées, l'AVS encaissant assez d'argent. Une économie qui ne marcherait pas serait responsable de difficultés énormes.

«A» — Etes-vous optimiste en ce qui concerne l'avenir social de la Suisse?

H.-P. T. — Je suis optimiste. Nous sortons du tunnel. Mais il y aura d'autres tunnels...

«A» — Va-t-on vers une assurance maladie obligatoire?

H.-P. T. — L'assurance maladie est la plus ancienne de nos assurances sociales. C'est sans doute pourquoi les choses traînent. Tous les projets ont échoué, cela pour des raisons en partie psychologiques: la maladie c'est toujours pour les autres! A longue échéance nous y arriverons. Nous sommes en retard dans ce domaine. Mais n'oublions pas que 90% des Suisses, au moins, sont assurés contre la maladie.

«A» — Vos fonctions de président de la Fondation Pour la Vieillesse vous ont-elles été utiles dans l'accomplissement de votre travail de ministre, notamment en vous permettant d'approcher le concret de plus près?

H.-P. T. — La politique sociale de l'Etat et la politique sociale privée vont ensemble. Cette combinaison de l'Etat et du privé est importante. Le privé est libre; il peut aider dans des cas où l'assurance ne peut intervenir. Les assurances ne peuvent aller au-delà des lois...

«A» — Comment voyez-vous l'avenir de la Fondation Pour la Vieillesse?

H.-P. T. — Le besoin de fonds est une chose. Ce qui me paraît beaucoup plus important, c'est d'avoir des idées. L'argent, on en trouve. Et des idées, la Fondation en a! Elle l'a prouvé dans nombre de domaines tels que l'aide individuelle, la lutte contre la solitude, la création de contacts... Avoir des idées est une nécessité. Tout est là!

(Interview et photos: G.G.)

A Monthey, un peu de (bonne) folie dans l'air...

C'était, le 3 février, à Monthey, le Carnaval des aînés. Une fête traditionnelle qui remporta, comme les années précédentes, un véritable triomphe. Et cela en dépit d'une mauvaise grippe qui empêcha un certain nombre d'invités de Saint-Maurice et de Martigny de participer aux réjouissances. Pro Senectute-Monthey et son infatigable animatrice, Mme Jane Rossy, assumèrent l'organisation et le parrainage d'une manifestation très attendue qui se déroula dans la joie. Un excellent petit ensemble de 3 musiciens (des employés de Ciba que leur direction mit obligeamment à la disposition de la fête) fit danser, plusieurs heures durant, de nombreux couples masqués ou non. Et les masques, cette année-ci, furent spécialement réussis. Les énumérer serait fastidieux. Disons

que la fantaisie le plus débridée présida à leur confection. On s'amusa beaucoup, jusqu'à 90... ans, puisque tel était l'âge de la doyenne de la fête, Mme Angélique Giraud.

Après le bal et les «salées» au fromage, les masques quittèrent la Grande Salle de Monthey pour se rendre aux «Tilleuls», home modèle tout proche pour personnes âgées. Et là le Carnaval se poursuivit pour le plus grand plaisir des pensionnaires. Mais nos photos vous en diront plus que tout commentaire... (Photos G. G.)



1
Ce groupe de «Tunisiers» fit sensation et fut un des clous d'un spectacle dansant très aimablement farfelu.

2
On aura tout vu: sœur Bénédicte, supérieure des «Tilleuls», dansant avec... le diable!

3
Ce beau, ce séduisant nègre et sa compagne ne manquèrent pas une danse, en dépit d'une chaleur qui faisait ruisseler les visages sous les masques.

Une année bien commencée

Quelque 120 personnes ont rejoint les après-midi de **ski de fond** (les conditions atmosphériques sont excellentes cet hiver); qu'elles soient novices ou expertes, chacune d'elles trouve un groupe à son niveau auquel se joindre,

sous la conduite d'une monitrice qualifiée.

La natation (en piscine couverte, bien sûr) rencontre un vif succès à La Chaux-de-Fonds. Là aussi, il n'y a pas d'âge pour débiter et apprendre à se sentir... comme un poisson dans l'eau.

Les repas livrés à domicile permettent de sortir d'embarras bien des personnes qui hésitent à mettre le nez dehors par mauvais temps, ou qui n'ont plus le goût ou la possibilité de se faire régulièrement à manger. Livrés tous les deux jours, ces menus variés sont congelés: ils se conservent très bien et

on peut ainsi se ravitailler au rythme que l'on désire, y compris pour les jours intermédiaires (certains prennent un repas par semaine, d'autres trois, ou six).

Les Clubs de Midi de Neuchâtel et du Locle connaissent une grande affluence. Une fois par mois, on s'y réunit pour manger ensemble à midi, après que quelques participants, retraités bénévoles, ont mis la main à la préparation du repas.

Au Locle l'effectif a presque doublé depuis que nous disposons d'un local vaste et sympathique qui n'est autre

▲ Séjours de détente et de repos

Animation par

Pro Senectute-Vaud

Nous sommes heureux de vous proposer notre sympathique programme 1978 de séjours de détente et de repos. N'hésitez pas à demander le prospectus «vacances» à Pro Senectute, Maupas 49, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 25. Il vous donnera tous les renseignements désirés.

GLION, 12 jours, séjour pour handicapés, du 1^{er} au 13 mai, transport individuel. Fr. 599.—

CHÂTEAU-D'ŒX, 15 jours, séjour pour handicapés, du 16 au 30 septembre. Transport en car. Fr. 725.—

AMÉLIE (voir «Aînés» nos 1 et 2/78).

MONTECATINI, 14 jours, séjour de cure, du 18 octobre au 1^{er} novembre. Car. Fr. 1087.—

LOÈCHE, 10 jours, séjour de cure, du 1^{er} au 10 mai. Car. Fr. 804.—

LUGANO, 14 jours, séjour de vacances, du 8 au 22 avril. Car. Fr. 828.— et 954.—

LUGANO, 10 jours, séjour de vacances, du 11 au 22 octobre. Car. Fr. 616.— et 700.—

CRANS, 10 jours, vacances, du 22 juin au 1^{er} juillet. Train. Fr. 457.—

CRANS, 10 jours, vacances, du 17 au 26 août. Train. Fr. 457.—

APPENZELL, 10 jours, vacances, du 3 au 12 juillet. Car. Fr. 859.—

LIDO DI JESOLO, 15 jours, vacances balnéaires, du 29 mai au 12 juin. Train 1^{re} classe et car. Fr. 622.— à 683.—

CORSE, 14 jours, vacances, du 21 mai au 4 juin. Avion. Fr. 1053.—

CORSE, 14 jours, vacances, du 10 au 24 septembre. Avion. Fr. 1053.—

LONDRES, 4 jours, voyage récréatif et instructif, du 24 au 27 avril. Avion. Fr. 699.—

BUDAPEST ET VIENNE, 8 jours, circuit récréatif et instructif, du 26 juin au 3 juillet. Avion/bateau. Fr. 1192.—

Demandez notre prospectus qui vous renseigne sur les excursions prévues au programme, l'animation, les accompagnants, etc.

Inscriptions à Pro Senectute-Vaud, Maupas 49, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 25.

Tous les lecteurs d'«Aînés», quel que soit leur domicile, peuvent participer aux vacances proposées par le journal, Pro Senectute et le Mouvement des Aînés.

Pro Senectute-Fribourg

LOÈCHE, 15 jours, séjour de cure (arthrose), du 15 au 29 mai, prix dépendant du choix de la chambre et du traitement.

Inscriptions jusqu'au 31 mars. Renseignements à Pro Senectute-Fribourg, rue St-Pierre 26, tél. 037/22 41 53. Nombre de places très limité.

que l'ancien restaurant de «Mireval», maison à appartements pour retraités. D'ici que la neige nous ait quittés, vous aurez reçu votre **déclaration d'impôts**. Si vous éprouvez quelques difficultés à la remplir, vous pouvez prendre rendez-vous à nos secrétariats où l'on vous conseillera volontiers.

Avec l'allongement des jours se dessinant, au bout du printemps, nos premiers **séjours de vacances**, qui s'étaleront de mai à septembre. Ceux qui souhaitent se reposer dans un splendide cadre jurassien choisiront Sornetan. Les marcheurs aimant la vie de

groupe pleine de bonne humeur iront à Trélex (VD). Les personnes plus handicapées se retrouveront au Maillon sur Blonay, maison de vacances excellentement équipée et située. En outre quelques jours sont prévus au Louverain: séjour culturel avec la participation de quelques personnalités du canton.

De concert avec quelques animatrices, Mme Cl. Robert poursuit inlassablement le lancement d'**activités créatrices** dans divers homes du canton, ainsi qu'aux Centres de Rencontre et d'Accueil de Neuchâtel et de La

Pro Senectute Jura-Nord

CATTOLICA, séjour balnéaire, 12 jours, du 28 août au 9 septembre. Voyage en car. Fr. 595.— et 650.—

MONTREUX, séjour de détente, 10 jours, du 27 juin au 6 juillet. Voyage en car. Prix départ Jura: Fr. 570.— et 620.—

CHAMPÉRY, séjour de détente, 10 jours, du 27 juin au 6 juillet. Voyage en car. Fr. 570.— et 620.—. Chacun de ces séjours comporte des excursions.

Documentation envoyée sur demande par **Pro Senectute Jura-Nord**, av. de la Gare 49, 2800 Delémont, tél. 066/22 30 68.

Pro Senectute-Neuchâtel

Pour handicapés:

LE MAILLON (sur Blonay), du 22 mai au 3 juin. Fr. 530.—

TRÉLEX (sur Nyon), du 31 mai au 8 juin. Fr. 220.— (pension et voyage compris).

SORNETAN (Jura), du 22 au 31 juillet. Fr. 250.— à 300.— (pension et voyage compris).

LE LOUVERAIN (Les Geneveys-sur-Coffrane, Val-de-Ruz), du 11 au 15 septembre. Vacances culturelles. Fr. 200.—

Renseignements à Pro Senectute Neuchâtel, rue des Parcs 15, tél. 038/24 56 56 ou à Pro Senectute La Chaux-de-Fonds, rue du Parc 27, tél. 039/23 20 20.

Retraite:

GRANDCHAMP (Areuse-Boudry), du 24 au 26 mai.

Renseignements à la Communauté de Grandchamp directement.

Chaux-de-Fonds: une fois par semaine on y confectionne des colliers, du macramé, des tricots, des animaux; on s'est mis au cartonnage, et d'autres initiatives sont en voie de réalisation dont vous trouverez écho dans un prochain numéro.

Pour obtenir quelque précision, que ce soit au sujet des activités et prestations énumérées ci-dessus, vous vous adresserez à Pro Senectute Neuchâtel (038/24 56 56), La Chaux-de-Fonds (039/23 20 20), ou au Locle (039/31 62 22, le lundi après-midi seulement).

PM